

Convocation

Les actionnaires de CCF SA sont convoqués à **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**
le mardi 31 mai 2022, à 16h30, au Centre de conférences de la Banque Cantonale du Valais à Sion.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation du secrétaire et des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2021
4. Message présidentiel
5. Rapport de gestion 2021
6. Comptes 2021
7. Rapport de l'organe de révision
8. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels 2021.

9. Utilisation du bénéfice au bilan

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de répartir comme suit le bénéfice résultant du bilan :

Bénéfice disponible	(Fr.)
Bénéfices cumulés	207'528.51
Bénéfice de l'exercice	312'006.72
Solde à disposition	519'535.23
Proposition d'utilisation	(Fr.)
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	16'000.00
Dividende actionnaires B 3%	217'155.00
Report à compte nouveau	286'380.23
Total	519'535.23

10. Décharge aux organes responsables

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de donner décharge aux organes responsables.

11. Élections statutaires

- Élection du Conseil d'administration (art. 15 statuts)

Le Conseil d'administration propose de réélire pour un nouveau mandat de trois ans M. Olivier Beney, M. Andreas Biner et M. Mauricio Ranzi.

En remplacement de M. Jean-Pierre Morand (Président), M. Mischa Imboden (Vice-Président) et M. Gabriel Décaillet, qui ont atteint la durée maximale de douze ans, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire M. Gilles Florey, M. Pascal Perruchoud et Mme Anne-Laure Rey.

- Élection du Président (art. 22)

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de nommer M. Pascal Perruchoud en qualité de Président.

- Élection du Vice-Président (art. 22)

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de nommer M. Andreas Biner en qualité de Vice-Président.

- Élection de l'organe de révision (art. 28)

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de réélire BDO SA en qualité d'organe de révision.

12. Divers

L'Assemblée générale sera suivie d'une présentation de **M. Georges Saad**, co-fondateur de la firme de développement web et mobile Spektrum, entrepreneur, conférencier, expert en matière d'entrepreneuriat et de culture d'entreprise. M. Saad abordera le sujet de l'entrepreneuriat durable et partagera son expérience sur l'entrepreneuriat au Québec et en Valais ainsi que sur les opportunités observées.

Celle-ci précédera le traditionnel apéritif.

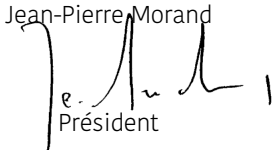
Sion, mai 2022

CCF SA

Centre de Cautionnement et de Financement SA

Jean-Pierre Morand

Jacques Métraille



Président



Directeur

Les actionnaires qui ne souhaitent pas participer personnellement à l'Assemblée générale peuvent se faire représenter, au moyen d'une procuration écrite (ci-jointe), par un autre actionnaire. Le bureau sera fermé dès l'ouverture de l'Assemblée générale.